



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune - Collectivité de BOURRON-MARLOTTE (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21770048300019

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE PRINCIPALE FONTAINEBLEAU

M. 14

Budget primitif

voté par nature

BUDGET : 20300 COMMUNE DE BOURRON-MARLOTTE (3)

ANNEE 2021

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	17
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	19
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	21
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	22

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	23
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	27
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	28
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	29
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	30
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	31
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	32
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	35
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	36
D2 - Arrêté et signatures	37



- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activités uniques des communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de la commune en forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE
77048Collectivité de BOURRON-MARLOTTE
20300 COMMUNE DE BOURRON-MARLOTTE

I – INFORMATIONS GENERALES

INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

I

A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	2 864
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	144
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
1 586 182,00	1 501 312,00	527,32	0,00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	782,24	0,00
2	Produit des impositions directes/population	511,62	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	842,23	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	155,72	0,00
5	Encours de dette/population	541,36	0,00
6	DGF/population	71,96	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	61,72 %	0,00 %
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	102,56 %	0,00 %
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	18,49 %	0,00 %
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	64,28 %	0,00 %

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des Informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les Informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES
MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	2 749 658,25	2 412 158,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 429 500,25
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		2 749 658,25	2 841 658,25

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	670 735,00	1 124 435,87
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	42 000,00	86 200,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 497 900,87	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		1 210 635,87	1 210 635,87
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		3 960 294,12	4 052 294,12

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	700 770,00	0,00	630 925,00	630 925,00	630 925,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 404 700,00	0,00	1 382 650,00	1 382 650,00	1 382 650,00
014	Atténuations de produits	341 621,00	0,00	45 000,00	45 000,00	45 000,00
65	Autres charges de gestion courante	128 860,00	0,00	135 510,00	135 510,00	135 510,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		2 575 951,00	0,00	2 194 085,00	2 194 085,00	2 194 085,00
66	Charges financières	40 500,00	0,00	34 500,00	34 500,00	34 500,00
67	Charges exceptionnelles	5 200,00	0,00	1 700,00	1 700,00	1 700,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	14 962,36		10 057,25	10 057,25	10 057,25
Total des dépenses réelles de fonctionnement		2 636 613,36	0,00	2 240 342,25	2 240 342,25	2 240 342,25
023	Virement à la section d'investissement (5)	600 000,00		502 916,00	502 916,00	502 916,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00		6 400,00	6 400,00	6 400,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		600 000,00		509 316,00	509 316,00	509 316,00
TOTAL		3 236 613,36	0,00	2 749 658,25	2 749 658,25	2 749 658,25

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 749 658,25
--	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	85 000,00	0,00	78 600,00	78 600,00	78 600,00
70	Produits services, domaine et ventes div	182 020,00	0,00	154 400,00	154 400,00	154 400,00
73	Impôts et taxes	2 025 526,00	0,00	1 840 792,00	1 840 792,00	1 840 792,00
74	Dotations et participations	289 508,00	0,00	301 166,00	301 166,00	301 166,00
75	Autres produits de gestion courante	72 580,00	0,00	27 200,00	27 200,00	27 200,00
Total des recettes de gestion courante		2 654 634,00	0,00	2 402 158,00	2 402 158,00	2 402 158,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		2 654 634,00	0,00	2 412 158,00	2 412 158,00	2 412 158,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		2 654 634,00	0,00	2 412 158,00	2 412 158,00	2 412 158,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	429 500,25
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 841 658,25
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	509 316,00
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.



(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	7 280,00	6 370,00	8 905,00	8 905,00	15 275,00
204	Subventions d'équipement versées	88 800,00	0,00	8 800,00	8 800,00	8 800,00
21	Immobilisations corporelles	229 793,00	32 800,00	386 281,00	386 281,00	419 081,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	213 800,00	2 830,00	0,00	0,00	2 830,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	539 673,00	42 000,00	403 986,00	403 986,00	445 986,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	550,00	550,00	550,00
13	Subventions d'investissement	21 000,00	0,00	21 000,00	21 000,00	21 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	231 500,00	0,00	233 500,00	233 500,00	233 500,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	25 012,00		10 200,00	10 200,00	10 200,00
	Total des dépenses financières	277 512,00	0,00	265 250,00	265 250,00	265 250,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	817 185,00	42 000,00	669 236,00	669 236,00	711 236,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		1 499,00	1 499,00	1 499,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00		1 499,00	1 499,00	1 499,00
	TOTAL	817 185,00	42 000,00	670 735,00	670 735,00	712 735,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

497 900,87

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

1 210 635,87

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	199 025,00	46 200,00	95 920,00	95 920,00	142 120,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	199 025,00	46 200,00	95 920,00	95 920,00	142 120,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	40 000,00	40 000,00	64 000,00	64 000,00	104 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	124 496,07	0,00	453 700,87	453 700,87	453 700,87
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	164 496,07	40 000,00	517 700,87	517 700,87	557 700,87
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	363 521,07	86 200,00	613 620,87	613 620,87	699 820,87
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	600 000,00		502 916,00	502 916,00	502 916,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		6 400,00	6 400,00	6 400,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		1 499,00	1 499,00	1 499,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	600 000,00		510 815,00	510 815,00	510 815,00

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles		TOTAL (= RAR + vote)
	TOTAL	963 521,07	86 200,00	1 124 435,87	1 124 435,87	1 210 635,87

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 210 635,87
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	509 316,00
--	-------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	630 925,00		630 925,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 382 650,00		1 382 650,00
014	Atténuations de produits	45 000,00		45 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	135 510,00		135 510,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	34 500,00	0,00	34 500,00
67	Charges exceptionnelles	1 700,00	0,00	1 700,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	6 400,00	6 400,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	10 057,25		10 057,25
023	Virement à la section d'investissement		502 916,00	502 916,00
Dépenses de fonctionnement – Total		2 240 342,25	509 316,00	2 749 658,25

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 749 658,25
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	550,00	0,00	550,00
13	Subventions d'investissement	21 000,00	0,00	21 000,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	233 500,00	0,00	233 500,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	Neutral. amort. subv. équip. versées		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	15 275,00	0,00	15 275,00
204	Subventions d'équipement versées	8 800,00	0,00	8 800,00
21	Immobilisations corporelles (6)	419 081,00	1 499,00	420 580,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	2 830,00	0,00	2 830,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	10 200,00		10 200,00
Dépenses d'investissement – Total		711 236,00	1 499,00	712 735,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	497 900,87
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 210 635,87
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	78 600,00		78 600,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	154 400,00		154 400,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	1 840 792,00		1 840 792,00
74	Dotations et participations	301 166,00		301 166,00
75	Autres produits de gestion courante	27 200,00	0,00	27 200,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	10 000,00	0,00	10 000,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		2 412 158,00	0,00	2 412 158,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	429 500,25
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 841 658,25
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	104 000,00	0,00	104 000,00
13	Subventions d'investissement	142 120,00	1 499,00	143 619,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		6 400,00	6 400,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		502 916,00	502 916,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		246 120,00	510 815,00	756 935,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	453 700,87
-----------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 210 635,87
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	700 770,00	630 925,00	630 925,00
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	3 000,00	1 000,00	1 000,00
60611	Eau et assainissement	18 000,00	16 000,00	16 000,00
60612	Energie - Electricité	90 000,00	95 000,00	95 000,00
60621	Combustibles	800,00	100,00	100,00
60622	Carburants	11 350,00	10 200,00	10 200,00
60623	Alimentation	6 300,00	5 350,00	5 350,00
60624	Produits de traitement	200,00	1 850,00	1 850,00
60628	Autres fournitures non stockées	12 200,00	12 000,00	12 000,00
60631	Fournitures d'entretien	7 800,00	7 300,00	7 300,00
60632	Fournitures de petit équipement	3 230,00	4 650,00	4 650,00
60633	Fournitures de voirie	7 000,00	6 000,00	6 000,00
60636	Vêtements de travail	3 210,00	4 160,00	4 160,00
6064	Fournitures administratives	5 960,00	5 460,00	5 460,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	900,00	900,00	900,00
6067	Fournitures scolaires	10 000,00	9 450,00	9 450,00
6068	Autres matières et fournitures	7 520,00	6 220,00	6 220,00
611	Contrats de prestations de services	140 600,00	141 690,00	141 690,00
6132	Locations immobilières	7 800,00	1 800,00	1 800,00
6135	Locations mobilières	11 605,00	12 670,00	12 670,00
61521	Entretien terrains	11 950,00	9 700,00	9 700,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	50 030,00	26 000,00	26 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	129 270,00	90 630,00	90 630,00
61551	Entretien matériel roulant	9 500,00	11 400,00	11 400,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	4 000,00	3 500,00	3 500,00
6156	Maintenance	46 060,00	42 170,00	42 170,00
6161	Multirisques	21 000,00	18 650,00	18 650,00
6168	Autres primes d'assurance	20 050,00	22 800,00	22 800,00
617	Etudes et recherches	400,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	1 000,00	850,00	850,00
6184	Versements à des organismes de formation	1 750,00	3 810,00	3 810,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	100,00	100,00	100,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	800,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	2 800,00	4 820,00	4 820,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	2 000,00	2 000,00
6228	Divers	500,00	415,00	415,00
6231	Annonces et insertions	800,00	500,00	500,00
6232	Fêtes et cérémonies	15 700,00	12 400,00	12 400,00
6238	Divers	6 700,00	8 150,00	8 150,00
6247	Transports collectifs	3 600,00	1 800,00	1 800,00
6251	Voyages et déplacements	250,00	150,00	150,00
6257	Réceptions	1 550,00	1 850,00	1 850,00
6261	Frais d'affranchissement	5 000,00	5 200,00	5 200,00
6262	Frais de télécommunications	10 300,00	10 650,00	10 650,00
627	Services bancaires et assimilés	4 000,00	2 900,00	2 900,00
6281	Concours divers (cotisations)	985,00	1 170,00	1 170,00
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, ...)	200,00	150,00	150,00
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	0,00	1 860,00	1 860,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	0,00	600,00	600,00
6288	Autres services extérieurs	100,00	100,00	100,00
63512	Taxes foncières	4 500,00	4 200,00	4 200,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	300,00	350,00	350,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	300,00	250,00	250,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 404 700,00	1 382 650,00	1 382 650,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	5 000,00	5 000,00
6331	Versement mobilité	12 100,00	12 200,00	12 200,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	3 800,00	3 800,00	3 800,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	12 300,00	12 350,00	12 350,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	2 500,00	2 300,00	2 300,00
6411	Personnel titulaire	860 000,00	775 000,00	775 000,00
6413	Personnel non titulaire	105 000,00	160 000,00	160 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	131 000,00	140 000,00	140 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	219 000,00	205 000,00	205 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	4 500,00	7 000,00	7 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	44 000,00	46 800,00	46 800,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	500,00	500,00	500,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	7 000,00	7 000,00	7 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	2 600,00	2 600,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)		
6488	Autres charges	0,00	100,00	100,00
014	Atténuations de produits	341 621,00	45 000,00	45 000,00
739221	FNGIR	296 621,00	0,00	0,00
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	45 000,00	45 000,00	45 000,00
65	Autres charges de gestion courante	128 860,00	135 510,00	135 510,00
6531	Indemnités	62 000,00	69 400,00	69 400,00
6532	Frais de mission	150,00	150,00	150,00
6533	Cotisations de retraite	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	0,00	5 000,00	5 000,00
6535	Formation	600,00	700,00	700,00
6541	Créances admises en non-valeur	13 050,00	4 050,00	4 050,00
6542	Créances éteintes	3 600,00	300,00	300,00
65541	Contrib fonds compens. ch. territoriales	5 700,00	4 000,00	4 000,00
657362	Subv. fonct. CCAS	19 000,00	19 000,00	19 000,00
6574	Subv. fonct. Associat ^o , personnes privée	21 750,00	24 900,00	24 900,00
658822	Aides	0,00	5 000,00	5 000,00
65888	Autres	10,00	10,00	10,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		2 575 951,00	2 194 085,00	2 194 085,00
66	Charges financières (b)	40 500,00	34 500,00	34 500,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	40 500,00	34 500,00	34 500,00
67	Charges exceptionnelles (c)	5 200,00	1 700,00	1 700,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	200,00	200,00	200,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	5 000,00	1 500,00	1 500,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses Imprévues (e)	14 962,36	10 057,25	10 057,25
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		2 636 613,36	2 240 342,25	2 240 342,25
023	Virement à la section d'investissement	600 000,00	502 916,00	502 916,00
042	Opérat^o ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	0,00	6 400,00	6 400,00
8811	Dot. amort. et prov. Immos Incorporables	0,00	6 400,00	6 400,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		600 000,00	509 316,00	509 316,00
043	Opérat^o ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		600 000,00	509 316,00	509 316,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		3 236 613,36	2 749 658,25	2 749 658,25

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 749 658,25
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	85 000,00	78 600,00	78 600,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	85 000,00	78 600,00	78 600,00
70	Produits services, domaine et ventes div	182 020,00	154 400,00	154 400,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	3 000,00	3 000,00	3 000,00
70321	Stationnement et location voie publique	0,00	3 420,00	3 420,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	220,00	19 900,00	19 900,00
7062	Redevances services à caractère culturel	2 800,00	1 000,00	1 000,00
7066	Redevances services à caractère social	25 000,00	25 000,00	25 000,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	150 000,00	101 000,00	101 000,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	1 000,00	1 080,00	1 080,00
73	Impôts et taxes	2 025 526,00	1 840 792,00	1 840 792,00
73111	Impôts directs locaux	1 380 000,00	1 465 287,00	1 465 287,00
73211	Attribution de compensation	497 526,00	200 905,00	200 905,00
73224	Fonds départ DMTO pour com de - 5000 hab	80 000,00	100 900,00	100 900,00
7336	Droits de place	3 000,00	3 700,00	3 700,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	60 000,00	70 000,00	70 000,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	5 000,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	289 508,00	301 166,00	301 166,00
7411	Dotations forfaitaire	173 417,00	165 000,00	165 000,00
74121	Dotations de solidarité rurale	41 091,00	41 091,00	41 091,00
74127	Dotations nationales de péréquation	10 000,00	0,00	0,00
744	FCTVA	6 000,00	25 300,00	25 300,00
7473	Participat° Départements	0,00	250,00	250,00
7478	Participat° Autres organismes	27 500,00	32 500,00	32 500,00
74832	Attribution du fonds départemental TP	1 000,00	1 000,00	1 000,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	1 500,00	36 025,00	36 025,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	24 000,00	0,00	0,00
7484	Dotations de recensement	5 000,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	72 580,00	27 200,00	27 200,00
751	Redevances pour licences, logiciels, ...	31 280,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	31 000,00	23 000,00	23 000,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	10 300,00	4 200,00	4 200,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		2 654 634,00	2 402 158,00	2 402 158,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	10 000,00	10 000,00
7713	Libéralités reçues	0,00	10 000,00	10 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		2 654 634,00	2 412 158,00	2 412 158,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 654 634,00	2 412 158,00	2 412 158,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
----------------------------	------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	429 500,25
---	------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 841 658,25
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

Envoyé en préfecture le 12/04/2021

Reçu en préfecture le 12/04/2021

Affiché le



ID : 077-217700483-20210410-AC2021_18-BF

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	7 280,00	8 905,00	8 905,00
2051	Concessions, droits similaires	7 280,00	8 905,00	8 905,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	88 800,00	8 800,00	8 800,00
2041512	GFP rat : Bâtiments, Installations	80 000,00	0,00	0,00
2046	Attrib. de compensation d'investissement	8 800,00	8 800,00	8 800,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	229 793,00	386 281,00	386 281,00
2112	Terrains de voirie	0,00	1,00	1,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	550,00	1 550,00	1 550,00
2128	Autres agencements et aménagements	31 769,31	28 500,00	28 500,00
21311	Hôtel de ville	2 232,00	5 300,00	5 300,00
21312	Bâtiments scolaires	1 000,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	52 988,00	55 500,00	55 500,00
2152	Installations de voirie	8 500,00	92 880,00	92 880,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	17 500,00	121 300,00	121 300,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	7 650,00	2 420,00	2 420,00
2161	Oeuvres et objets d'art	2 500,00	1 000,00	1 000,00
2182	Matériel de transport	30 100,00	56 010,00	56 010,00
2183	Matériel de bureau et informatique	5 200,00	3 870,00	3 870,00
2184	Mobilier	58 791,46	1 100,00	1 100,00
2188	Autres immobilisations corporelles	11 012,23	16 850,00	16 850,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	213 800,00	0,00	0,00
2313	Constructions	190 000,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	23 800,00	0,00	0,00
2316	Restauration collections, oeuvres d'art	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		539 673,00	403 986,00	403 986,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	550,00	550,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	550,00	550,00
13	Subventions d'investissement	21 000,00	21 000,00	21 000,00
1322	Subv. non transf. Régions	21 000,00	21 000,00	21 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	231 500,00	233 500,00	233 500,00
1641	Emprunts en euros	231 500,00	233 500,00	233 500,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	25 012,00	10 200,00	10 200,00
Total des dépenses financières		277 512,00	265 250,00	265 250,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		817 185,00	669 236,00	669 236,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	0,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	1 499,00	1 499,00
2112	Terrains de voirie	0,00	1 499,00	1 499,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	1 499,00	1 499,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		817 185,00	670 735,00	670 735,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	42 000,00
-----------------------------------	------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	497 900,87
---	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 210 635,87
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

Envoyé en préfecture le 12/04/2021

Reçu en préfecture le 12/04/2021

Affiché le



ID : 077-217700483-20210410-AC2021_18-BF

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES**

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	199 025,00	95 920,00	95 920,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	104 000,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	25 000,00	18 490,00	18 490,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	11 230,00	11 230,00
13246	Attrib. de compensation d'investissement	30 000,00	0,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	40 025,00	45 700,00	45 700,00
1342	Amendes de police non transférable	0,00	20 500,00	20 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		199 025,00	95 920,00	95 920,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	164 496,07	517 700,87	517 700,87
10222	FCTVA	40 000,00	64 000,00	64 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	124 496,07	453 700,87	453 700,87
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		164 496,07	517 700,87	517 700,87
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		363 521,07	613 620,87	613 620,87
021	Virement de la sect° de fonctionnement	600 000,00	502 916,00	502 916,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	0,00	6 400,00	6 400,00
28041512	GFP rat : Bâtiments, installations	0,00	6 400,00	6 400,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		600 000,00	509 316,00	509 316,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	1 499,00	1 499,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	1 499,00	1 499,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		600 000,00	510 815,00	510 815,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		963 521,07	1 124 435,87	1 124 435,87

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	86 200,00
-----------------------------------	------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 210 635,87
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT**

Cet état ne contient pas d'information.



IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											Catégorie d'emprunt (8)					
	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux initial actuariel	Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)		Possibilité de remboursement anticipé O/N				
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00												
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					3 665 000,00												
1641 Emprunts en euros (total)					3 665 000,00												
5043213	ETS CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	20/02/2014		01/07/2014	100 000,00	F		2,250	1,961	T	C						A-1
8520007	S.A. CAISSE D'EPARGNE ILE DE FRANCE PARIS	10/02/2009		25/03/2009	910 000,00	F		4,390	4,390	M	C						A-1
8585501	S.A. CAISSE D'EPARGNE ILE DE FRANCE PARIS	27/11/2009		25/03/2010	134 000,00	F		3,810	3,810	T	C						A-1
8987719	S.A. CAISSE D'EPARGNE ILE DE FRANCE PARIS	24/01/2012		25/04/2013	275 000,00	F		5,080	5,080	A	C						A-1
9447563	S.A. CAISSE D'EPARGNE ILE DE FRANCE PARIS	25/09/2014		05/01/2015	150 000,00	F		2,400	2,423	T	C						A-1
9718191	S.A. CAISSE D'EPARGNE ILE DE FRANCE PARIS	31/03/2016		25/06/2016	300 000,00	F		1,840	1,856	T	C						A-1
9817396	S.A. CAISSE D'EPARGNE ILE DE FRANCE PARIS	18/10/2016		15/02/2017	430 000,00	F		0,970	0,968	T	X Echéance constante						A-1
9913346	S.A. CAISSE D'EPARGNE ILE DE FRANCE PARIS	21/03/2017		15/05/2018	300 000,00	F		1,780	1,778	A	X Echéance constante						A-1
A7509456	S.A. CAISSE D'EPARGNE ILE DE FRANCE PARIS	02/07/2009		09/10/2009	618 000,00	V		3,530	2,878	T	C						A-1
MON234943EUR0243909	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	22/10/2005		01/05/2006	268 000,00	F		3,490	3,490	A	P						A-1
MON243098	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	13/11/2006		01/03/2007	180 000,00	F		4,050	4,050	A	C						A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00												
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00												
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00												

Nature de contrat	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péri- odicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour MEIP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					3 665 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Envoyé en préfecture le 12/04/2021

Reçu en préfecture le 12/04/2021

Affiché le

ID : 077-217700483-20210410-AC2021_18-BF



IV - ANNEXES

IV
A2.2

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt		Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)		Intérêts perçus (le cas échéant) (16)
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		1 550 465,36					232 358,47	33 510,82	0,00	
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 550 465,36					232 358,47	33 510,82	0,00	
5043213		0,00	A-1	67 500,00	13,25	F	1,961	5 000,00	1 002,18	0,00	0,00	
8520007		0,00	A-1	192 110,48	3,08	F	4,390	60 666,72	7 212,96	0,00	0,00	
8585501		0,00	A-1	35 733,48	3,92	F	3,810	8 933,32	1 233,81	0,00	0,00	
8987719		0,00	A-1	128 333,36	6,25	F	5,080	18 333,33	6 519,33	0,00	0,00	
9447563		0,00	A-1	90 000,00	8,75	F	2,423	10 000,00	2 070,00	0,00	0,00	
9718191		0,00	A-1	205 000,00	10,17	F	1,856	20 000,00	3 634,00	0,00	0,00	
9817396		0,00	A-1	321 372,28	10,83	F	0,968	27 821,08	3 016,32	0,00	0,00	
9913346		0,00	A-1	281 462,68	16,33	F	1,778	13 305,77	4 654,04	0,00	0,00	
A7509H56		0,00	A-1	154 500,00	3,50	V	2,878	41 200,00	806,50	0,00	0,00	
MON234943EURO243909		0,00	A-1	82 798,24	4,00	F	3,490	15 443,41	2 889,66	0,00	0,00	
MON243098		0,00	A-1	11 654,84	0,17	F	4,050	11 654,84	472,02	0,00	0,00	
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1675 Dettes pour MIE/P et PPP (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	

Envoyé en préfecture le 12/04/2021

Reçu en préfecture le 12/04/2021

Affiché le
ID : 077-217700483-20210410-AC2021_18-BFBerger
Levrault

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N										ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt		Annuité de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		1 550 465,36				232 358,47	33 510,82	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt: après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS		A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (<i>floor</i>)	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,98	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	1 550 465,36	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (<i>swap</i>)	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					0
	% de l'encours					0,00
	Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retraces le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

Envoyé en préfecture le 12/04/2021

Reçu en préfecture le 12/04/2021

Affiché le

ID : 077-217700483-20210410-AC2021_18-BF



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		244 250,00	244 250,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		233 500,00	233 500,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	233 500,00	233 500,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		10 750,00	10 750,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10226	Taxe d'aménagement	550,00	550,00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	10 200,00	10 200,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	244 250,00	42 000,00	497 900,87	784 150,87

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES

A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		573 316,00	III 573 316,00
Ressources propres externes de l'année (a)		64 000,00	64 000,00
10222	FCTVA	64 000,00	64 000,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		509 316,00	509 316,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28041512	GFP rat : Bâtiments, installations	6 400,00	6 400,00
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	502 916,00	502 916,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	573 316,00	86 200,00	0,00	453 700,87	1 113 216,87

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 784 150,87
Ressources propres disponibles	IV 1 113 216,87
Solde	V = IV – II (6) 329 066,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT
GARANTIES D'EMPRUNT****B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT**

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	265 869,29
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	265 869,29
Recettes réelles de fonctionnement	II	2 412 158,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	11,02
---	---------------	--------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

B1.7

B1.7 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(Article L. 2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
FONCTIONNEMENT					
657362	2020/028	C.C.A.S	CCAS DE BOURRON MARLOTTE	Etablissement de droit public	19 000,00
6574	2020/001	Musique	ACCORDS	Association	2 500,00
6574	2020/016	Jardinage	LES JARDINS FAMILIAUX DU CLOS	Association	250,00
6574	2020/012	Scolaire	DELEG DEPT E N DELEG F BLEAU	Autre personne de droit privé	50,00
6574	2020/023	Formation Musicale	REVEIL BOURRON MARLOTTE	Association	1 000,00
6574	2020/008	Téléthon	AMI T	Association	250,00
6574	2020/028	Sport	TENNIS CLUB DE BOURRON MARLOTTE	Association	1 600,00
6574	2020/015	Sport	GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	Association	1 600,00
6574	2020/013	Sport	OLYMPIQUE DU LOING	Association	4 000,00
6574	2020/019	Sport	KARATE CLUB	Association	1 400,00
6574	2019/016	sport	ASS LA FOULEE BOURRONNAISE	Association	600,00
6574	2020/017	Sport	JUDO	Association	1 000,00
6574	2020/002	Oeuvres Sociales	AMICALE DES SAPEURS POMPIERS DE BOURRON MARLOTTE	Association	500,00
6574	2020/004	Patrimoine	AMIS DE LA FORET	Association	50,00
6574	2021/01	sport	BOURRON MARLOTTE BASKETBALL	Association	250,00
6574	2020/014	Ecologie	GENE	Association	50,00
6574	2021/02	sport	HAND BALL CLUB DU LOING	Association	1 000,00
6574	2020/010	Chorale	AU COEUR DES VOIX ASS	Association	300,00
6574	2021/04	sport	PARTIE DE CAMPAGNE	Association	150,00
6574	2020/011	Assistances Maternelles	LA COUR DE RECRE	Association	200,00
6574	2021/05	raid humanitaire	4L TROPHY	Association	150,00
6574	2020/020	Lecture de contes	LES MOTS ET BULLES	Association	250,00
6574	2020/027	Coopérative école Maternelle	OCCE 77 1010 MAT BOURRON	Etat	1 500,00
6574	2019/030	Coopérative école Élémentaire	OCCE 77 2028 EC JULES RENARD	Etat	3 000,00
6574	2020/006	Patrimoine	LES AMIS DU CHATEAU DE BOURRON	Association	400,00
6574	2020/007	Art & Culture	LES AMIS DU MUSEE DE LA MAIRIE DE BOURRON-MARLOTTE	Association	400,00
6574	2020/025	Théâtre	THEOREMA	Association	300,00
6574	2020/003	Art & Culture	LES AMIS DE BOURRON MARLOTTE	Association	500,00
6574	2020/024	Pluri-activité	LE RUCHER	Association	600,00
6574	2020/009	Club du 3ème âge	CLUB DE L AMITIE	Association	550,00
6574	2020/005	Concerts	AMIS DE L ORGUE	Association	500,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES		IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N		C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN EPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		8,00	0,00	8,00	6,00	2,00	8,00
Adjoint Administratif	C	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint Administratif Principal 2ème Classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Agent d'Accueil	C	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Attaché	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Attaché Principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Responsable Urbanisme	A	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Rédacteur	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur Principal 1ère Classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		15,00	3,00	18,00	15,40	0,62	16,02
Adjoint Technique	C	7,00	3,00	10,00	8,40	0,00	8,40
Adjoint Technique Principal 1ère Classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint Technique Principal 2ème Classe	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Agent de Maîtrise	C	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Agent de Restauration	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,62	0,62
Ingénieur	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,84	2,84
ATSEM Principal 1ère Classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ATSEM Principal 2ème Classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent Ecole Maternelle	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,84	0,84
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		3,00	3,00	6,00	3,84	1,00	4,8
Adjoint d'Animation	C	1,00	2,00	3,00	2,06	0,00	2,06
Adjoint Administratif Principal 1ère Classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00

Envoyé en préfecture le 12/04/2021

Reçu en préfecture le 12/04/2021

Affiché le 12/04/2021
 ID : 077-217700483-20210410-AC2021_18-BF



GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN EPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE POLICE (i)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Brigadier-Chef Principal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		29,00	6,00	35,00	28,24	4,46	32,70

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi. (4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Index (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)						
Agent Ecole Maternelle	C	MS		0,00	A 3-1	CDD
Agent d'Accueil	C	ADM		0,00	A 3-1	CDD
Agent de Restauration	C	TECH		0,00	A 3-1	CDD
Animateur	C	ANIM		0,00	A 3-1	CDD
Responsable Urbanisme	A	ADM		0,00	A 3-3-2°	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)						
TOTAL GENERAL						
				0,00		
				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2° : emplois de niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes de moins de 2 000 habitants et de secrétaires des groupements composés de communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaires des groupements composés de communes de moins de 2 000 habitants et de secrétaires des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
3-6 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 3-3, 3-3, 3-3 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Envoyé en préfecture le 12/04/2021

Reçu en préfecture le 12/04/2021

Affiché le

Berger
Levrault

ID : 077-217700483-20210410-AC2021_18-BF

IV – ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT****C3.1****C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU
L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES**DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES****D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES**

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPB	3 986 000,00	2,68	39,19	84,95	1 562 113,00	89,90
TFPNB	49 100,00	0,20	49,02	0,00	24 069,00	0,20
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	4 035 100,00	-58,43			1 586 182,00	9,95

IV – ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

D2

Nombre de membres en exercice : 23

Nombre de membres présents : 21

Nombre de suffrages exprimés : 23

VOTES :

Pour : 23

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 06/04/2021

Présenté par Le Maire, Vitor VALENTE (1),











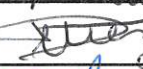



A Bourron-Marlotte, le 10/04/2021

Le Maire, Vitor VALENTE,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire

A Bourron-Marlotte, le 10/04/2021

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Alain BALOUZAT	
Catherine HAMEL	
Chantal PAYAN	
Christelle CERCEAU	
Christophe COLAS	
Custodio DE FARIA CASTRO	
Dominique GREMY	
Georges DA SILVA	
Guillaume CAPOIS	
Jean BREGERE-MAILLET	
Jean-Charles GANDON	
Karine SCHAPPACHER	
Laurence LAVAUZELLE	
Lionel BOUILLETTE	
Marie-Claude BRUDER-CAUQUIL	
Myriam LOTT	
Nathalie DUWEZ	
Rascal SAUVETRE	
Alain BUIRON	
Stéphane HAGARD	
Stéphanie PACTON	
Véronique MOURICHON	

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

Yves PETIT

Certifié exécutoire par Le Maire, Vitor VALENTE (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 12/04/2021 et de la publication le 12/04/2021

A Bourron-Marlotte, le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Municipal.